

3^e CONGRÈS MONDIAL DE LA CSI, 18-23 mai 2014, Berlin



RENFORCER LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS

Déclaration du Congrès

Les citoyens se sentent abandonnés par leur gouvernement

À de rares exceptions près, les dirigeants mondiaux et les institutions internationales mettent en œuvre un programme économique qui a engendré des inégalités croissantes et un chômage dévastateur, portant atteinte aux démocraties dans le monde entier.

- Ils n'ont pas défendu les politiques nécessaires pour garantir des démocraties sûres et inclusives, ni une planète durable pour le 21^e siècle.
- Ils n'ont pas réussi à construire une économie mondiale stable, et ce au prix d'un coût énorme pour les travailleurs/euses et leur famille;
- Ils ne sont pas parvenus à combattre les taux de chômage sans précédent, à offrir aux jeunes des opportunités et à mettre un terme à la croissance du travail précaire et informel;
- Ils n'ont pas réussi à garantir un environnement sain ni à s'attaquer aux menaces climatiques; et
- Ils n'ont pas réussi à éliminer les armes nucléaires ni à contribuer à la paix mondiale.

Même « l'Europe sociale », où les droits et les protections ont traditionnellement été forts, est en butte à des attaques.

Il règne une profonde méfiance envers les institutions, dans la mesure où les citoyens perdent de plus en plus confiance dans les gouvernements qui donnent la priorité aux intérêts commerciaux plutôt qu'au bien-être des travailleurs et des travailleuses.

La moitié de la population mondiale a été touchée, directement ou dans son milieu familial, par le chômage ou par une réduction du temps de travail. Plus de la moitié occupe un emploi précaire ou irrégulier, et 40 % survit, en désespoir de cause, dans l'économie informelle.

Les syndicats aux quatre coins du monde mènent la lutte pour la justice économique et sociale, assortie de politiques basées sur une distribution équitable des revenus plutôt que la promesse creuse de l'austérité néolibérale.

Nous savons que les travailleurs et les travailleuses ont besoin d'emplois de qualité, d'un socle de protection sociale et d'un salaire minimum vital. Malheureusement, des centaines de millions de travailleurs/euses sont actuellement privés du droit à un salaire minimum leur permettant de vivre dignement, tandis que plus de 75 % des personnes bénéficient d'une protection sociale insuffisante, voire inexistante.

Le soutien aux entreprises, qui domine de plus en plus la politique publique, ne doit pas se faire au détriment de la protection sociale. Face à la prédominance sans cesse croissante du modèle d'entreprise américain, nous sommes déterminés à défendre et à renforcer la négociation collective, à réduire les emplois précaires dans l'économie formelle, ainsi qu'à éliminer le dumping salarial et social. Soixante-deux pour cent des citoyens veulent que leur gouvernement freine le pouvoir des entreprises.

Dans tous les pays où les syndicats s'organisent par rapport à ces questions, ils bénéficieront du plein soutien du mouvement syndical mondial. Tel est le thème central de ce Congrès.

L'économie mondiale

Les politiques « d'ajustement structurel » des années 1980 et 1990 ont paralysé le développement dans les pays plus pauvres, tout comme aujourd'hui « l'austérité » a nui à l'emploi, à la croissance et à l'inclusion dans de trop nombreux pays développés.

L'économie mondiale n'est pas plus solide en 2014 qu'il y a sept ans. Nous sommes désormais confrontés à une crise du chômage et des inégalités qui paralyse les économies et les communautés.

Les entreprises et leurs partisans politiques ont profité de la grande récession pour inverser l'équilibre des pouvoirs résolument en faveur des grandes entreprises au détriment des citoyens. Ils ont mis en cause des décennies de progrès accomplis par les syndicats et d'autres forces progressistes.

Les décisions économiques, telles que les entraves à la négociation collective, restreignent les droits des citoyens et ont ébranlé la confiance dans les gouvernements. Seulement 13 % des personnes interrogées dans le Sondage d'opinion mondial de la CSI 2013 considèrent que leur gouvernement agit dans l'intérêt des familles de travailleurs/euses, alors que nombreuses sont celles qui pensent que les entreprises ont trop de pouvoir.

En dépit des preuves accablantes attestant que les politiques néolibérales sont destructives et inefficaces, les institutions financières internationales continuent de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils se plient au pouvoir des marchés financiers, cédant ainsi à l'intimidation. Les experts patentés n'ont ni prédit ni prévenu la crise économique et ne parviennent toujours pas à empêcher l'avidité et la destruction du capital spéculatif. Les progrès en matière de régulation financière sont dérisoires, et des pressions sont exercées sur les gouvernements pour faire du social une variable d'ajustement dépendante de l'économique. Le social doit être mis au premier plan, en s'appuyant sur le développement des capacités de négociation collective pour réussir une intégration optimale de l'économie et du social. La finance doit être mise au service de l'économie pour garantir l'avenir des futures générations.

Dans les pays en développement, en particulier en Amérique latine, la recherche de modèles alternatifs de développement en vue de réduire les inégalités et d'assurer une intégration régionale a été entravée par les pressions continues sur les mécanismes de contrôle des flux de capitaux, qui maintiennent la libération financière des années 1990.

En outre, des pressions constantes sont exercées sur les pays en développement pour consolider leur position à travers des accords de libre-échange et les réglementations de l'OMC. Ces pressions sont exercées pour que ces pays continuent d'exporter des matières premières, ayant une incidence sur l'environnement et compromettant le développement de l'Afrique, de l'Amérique latine et d'autres parties du monde.

Le modèle dominant du commerce a aggravé les tendances négatives en réduisant la marge de manœuvre politique nécessaire au développement de la production à valeur ajoutée et avec la montée des chaînes d'approvisionnement d'exploitation où les droits du travail sont bafoués de manière flagrante, voire inexistantes. Les investisseurs engagent désormais des poursuites contre les États pour perte de revenus lorsque les gouvernements cherchent à intervenir dans l'intérêt de leurs citoyens. Cela doit cesser. La coopération, plutôt que la concurrence, doit être assurée par le biais d'accords tant bilatéraux que multilatéraux fondés sur le plein respect des droits du travail et d'autres droits humains. Il convient de tenir

compte de l'impact des accords sur l'emploi et l'environnement, de soutenir le développement industriel et de garantir le dialogue social en assurant la participation des partenaires sociaux.

Le modèle actuel des accords de libre-échange et d'investissement, hérités de l'hégémonie néolibérale, renforce un modèle dominé par les entreprises transnationales et les institutions financières. Le seul rôle que jouent les pays en développement dans ce modèle est celui de fournir des produits agricoles, minéraux et énergétiques dans les chaînes mondiales dirigées par les entreprises transnationales qui exploitent les travailleurs/euses et bafouent leurs droits. Cela doit cesser.

Le commerce équitable, le développement national, la démocratie, la coopération et la solidarité, tout en respectant les droits du travail et humains, doivent constituer les fondements d'une nouvelle réglementation du commerce international, remplaçant les multiples accords bilatéraux, interrégionaux et multilatéraux.

Le Sondage d'opinion mondial de la CSI 2013 a révélé qu'une famille de travailleurs/euses sur deux a été touchée par la perte d'emplois ou la réduction du temps de travail. Les jeunes femmes en sont particulièrement touchées.

Plus de la moitié de la population mondiale affirme que ses revenus ont diminué par rapport au coût de la vie au cours des deux dernières années. Avoir un emploi n'est plus suffisant pour subvenir aux besoins élémentaires et les femmes constituent la majorité des travailleurs/euses pauvres.

Cinquante-neuf pour cent de la population n'est plus en mesure d'économiser.

Les inégalités des revenus ont augmenté, au cours des trois dernières décennies, dans 17 des 24 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles et plus de 1,2 milliard de personnes vivent dans une pauvreté extrême dans le monde entier.

Les inégalités

Le rapport de l'OCDE « Croissance et inégalités » révèle que, même si le revenu disponible a, en moyenne, augmenté chaque année de 1,7 % entre le milieu des années 1980 et le début des années 2000, la distribution de cette croissance s'est avérée très inégale. Les 10 % les plus riches ont vu leur revenu disponible augmenter en moyenne de 1,9 %, contre 1,3 % parmi les membres les plus pauvres de la société. Par conséquent, le coefficient moyen de Gini dans les pays de l'OCDE a augmenté de pratiquement 10 % jusqu'en 2010.

Le dernier rapport de l'OCDE de 2013 n'indique aucun renversement de cette tendance. En fait, les inégalités de revenus ont davantage augmenté et plus rapidement qu'auparavant. L'accroissement entre 2008 et 2010 a été aussi important que durant les douze années avant la crise, et a été exacerbé par les politiques fiscales régressives de nombreux gouvernements.

Le scandale de l'évasion fiscale par les riches et les entreprises au sein des pays et entre eux s'est conjugué aux coupes dans les services publics, les emplois et la sécurité sociale. La lutte contre l'opacité financière,

la fraude et l'évasion fiscales doit être déterminée et effective. Elle nécessite de combattre le blanchiment d'argent, l'optimisation fiscale et les paradis fiscaux, pratiques qui entravent un développement juste et la réduction des inégalités. Le travail non déclaré et la corruption pèsent lourdement sur les finances publiques et doivent être combattus. Le travail non déclaré dérobe le bien-être des citoyens, tire profit des travailleurs/euses désespérés et suscite une concurrence déloyale.

Bien que la proportion de personnes vivant dans la pauvreté ait diminué de plus de la moitié entre 1990 et 2010 dans les pays en développement, plus de 1,2 milliard de personnes continuent de vivre en dessous du seuil de pauvreté international de 1,25 USD par jour.

Les institutions financières internationales refusent d'admettre que l'augmentation rapide des inégalités de revenus met même en danger la croissance marginale et représente une menace à toute nouvelle réduction de la pauvreté.

Les dernières décennies ont montré qu'une croissance rapide n'est pas suffisante pour rendre nos sociétés plus inclusives et équitables. Au Botswana, en Chine, au Costa Rica et en République dominicaine, la croissance économique s'est accompagnée d'accroissements significatifs des inégalités de revenus.

Par conséquent, la baisse de la pauvreté a été inférieure aux prévisions.

Tel ne doit pas être le cas. Dans des pays ayant un mode de croissance similaire, notamment le Ghana et le Brésil, grâce à l'intervention du gouvernement, les fruits de la croissance ont été distribués de manière plus équitable et l'impact sur la pauvreté et le travail décent a été plus significatif.

Nous devrions étudier les modèles qui disposent de systèmes bien structurés de prévoyance et de sécurité sociale et qui assurent des niveaux élevés de qualité, comme dans les pays nordiques.

Nous demandons que le Cadre de développement durable des Nations unies pour l'après-2015 incluse des objectifs et des cibles autonomes concernant le plein emploi et le travail décent, un socle universel de protection sociale, l'égalité des genres et une éducation universelle, gratuite et de qualité.

Dans le cadre de ces objectifs ou autres, il doit exister un engagement et des cibles en faveur d'un accès à des soins de santé abordables, un accès abordable à l'eau, à l'assainissement, à la nourriture et à la sécurité énergétique. Les actions mondiales en matière de VIH-SIDA et d'autres pandémies et maladies épidémiques doivent être placées au rang de priorité dans le programme.

Il est nécessaire que les gouvernements mettent en oeuvre des politiques fiscales anticycliques et que les mesures du gouvernement et nos propres efforts visent à renforcer les salaires minimums décents et les conventions collectives afin de garantir le pouvoir d'achat des travailleurs/euses.

Pour avoir un impact majeur sur la demande globale dans l'économie mondiale, ces politiques devront être mises en oeuvre à travers une action coordonnée du gouvernement. Par conséquent, nous devrions tenter de promouvoir ce programme dans les forums tels que l'OCDE et le G20.

Le rôle des syndicats

La CSI demande que le plein emploi, le travail décent et les socles de protection sociale soient les piliers centraux de l'action mondiale, notamment des objectifs autonomes de développement durable dans le programme des Nations unies pour l'après-2015. Les syndicats soutiennent également des objectifs d'accès universel à une éducation de qualité, d'égalité entre hommes et femmes et de justice climatique.

Nous avons appelé le G20 à mettre en oeuvre son plan pour la croissance et l'emploi, en commençant par investir dans l'infrastructure, en particulier les écoles, les transports publics et les hôpitaux, tout en fournissant une infrastructure verte. Par ailleurs, la CES a enjoint les gouvernements de l'UE d'adopter un « plan de relance ».

Les syndicats insistent pour qu'il existe des alternatives aux mesures d'austérité punitives et inefficaces qui ont tellement porté préjudice. Nous réclamons plutôt:

- une réforme fiscale progressive;
- un terme aux paradis fiscaux et à l'évasion fiscale par les entreprises moyennant « l'érosion de l'assiette fiscale » et le transfert de bénéfices;
- l'investissement à long terme, notamment dans l'infrastructure et la protection sociale; et
- des réformes financières freinant la spéculation, notamment une taxe sur les transactions financières.
- la lutte contre le travail non déclaré et la corruption

Nous demandons un investissement dans des services publics de qualité et dans l'économie des soins, où la dignité du travail décent signifie des soins et des possibilités dignes pour les familles et les communautés.

Nous exigeons que soit mis fin à la sous-évaluation du travail des femmes. Nous nous mobilisons pour reconnaître et mettre en oeuvre à l'échelle mondiale les droits humains pour les femmes – au travail, au foyer et dans la société – afin de faire de l'égalité des genres une réalité. Nous nous mobiliserons également pour formaliser les emplois des femmes et pour assurer l'égalité de participation des femmes au marché du travail.

Nous reconnaissons que l'éducation publique, des soins de santé abordables, la protection des enfants, la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées, la protection de la maternité, un soutien aux personnes handicapées et des programmes actifs du marché du travail figurent parmi les piliers de sociétés dignes.

Nous avons promu des mesures visant à inclure les jeunes, notamment des garanties en matière d'éducation, d'emploi et de protection sociale, moyennant un renforcement considérable des apprentissages afin de leur offrir les compétences nécessaires à une croissance durable et de répondre au potentiel des nouvelles technologies.

Les progrès technologiques et l'élargissement de l'accès à l'internet créent d'énormes opportunités et défis pour les travailleurs et les travailleuses. L'engagement des syndicats dans l'éducation, la formation et la syndicalisation à l'ère de l'internet s'avère fondamental. La CSI s'engage à assurer une gouvernance de l'internet affranchie de la domination par tout gouvernement ou intérêt commercial et garantissant la libre circulation de l'information, associée à une solide protection des données personnelles et de la liberté d'expression relevant de l'État de droit.

À la périphérie du monde, le capitalisme rendait déjà les sociétés vulnérables et inégales avant le Consensus de Washington. Agir comme si de rien n'était est inacceptable.

Nous avons besoin d'un nouvel accord mondial entre les nations; d'un nouveau contrat social qui garantisse le plein emploi et le travail décent, la protection sociale et le développement durable.

L'OIT doit être placée au cœur de la prise de décisions à l'échelle mondiale afin de garantir une approche du travail fondée sur les droits. Nous devons reconstruire les économies sur la base de nouveaux modèles économiques au service des citoyens et de leur communauté par le biais du tripartisme, du dialogue social et de la négociation collective. Nous rejetons l'offensive lancée contre l'OIT et exhortons les gouvernements à réinvestir dans les droits des travailleurs/euses et le dialogue social, en tant que piliers centraux de la politique économique et sociale.

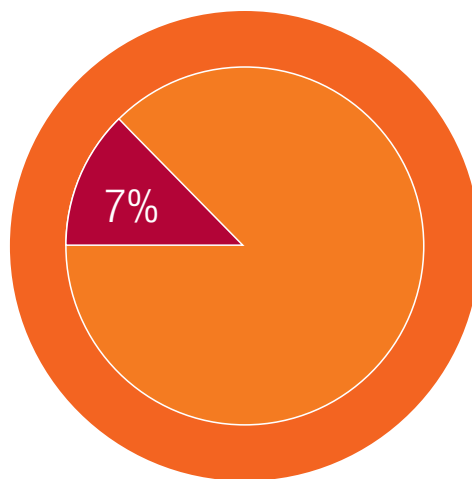
Entre 2000 et 2010, le nombre de personnes couvertes par des conventions collectives a diminué dans deux tiers des pays examinés par le Rapport sur le travail dans le monde de l'OIT (2012). Des nations équitables ne sont possibles que si les citoyens disposent d'une voix collective forte et si un rôle clair est attribué au dialogue social. Le travail décent, garantissant la santé et la sécurité, ne pourra être assuré que si les travailleurs/euses disposent d'un pouvoir suffisant pour négocier de meilleures conditions.

Les syndicats ont un rôle crucial à jouer pour garantir la justice sociale et l'égalité. Nous devons nous organiser sur nos lieux de travail et dans nos communautés pour renforcer le pouvoir des travailleurs/euses afin d'engendrer un changement. Pour garantir la justice sociale et l'égalité, nous devons également libérer les gouvernements de la main de fer du capital grâce à notre pouvoir politique et changer les régimes autoritaires en obtenant les droits démocratiques des travailleurs/euses. La CSI, en tant que principale force démocratique dans le monde, s'engage à atteindre cet objectif au moyen d'actions unifiées de toutes ses organisations affiliées.

De plus, la CSI et ses organisations affiliées doivent agir pour promouvoir la ratification et la mise en oeuvre effective des normes internationales du travail, en particulier celles fondant la liberté syndicale et le droit de négociation collective.

La main-d'œuvre mondiale

Les syndicats sont des acteurs de développement. Dans les pays en développement et les pays émergents, qui sont ceux où les inégalités sont les plus concentrées, ils ont un rôle majeur à jouer pour promouvoir un développement inclusif qui ne laisse personne au bord du chemin. La solidarité entre syndicats doit être renforcée et le Réseau syndical de coopération au développement doit permettre une plus grande efficacité des partenariats.



Le défi est de taille:

- On compte 2,9 milliards de travailleurs/euses dans le monde;
- La main-d'oeuvre dans l'économie formelle s'élève à 1,7 milliard;
- Le nombre de travailleurs syndiqués s'élève à 200 millions, dont un grand nombre sont affiliés à des syndicats non indépendants du gouvernement;
- Les femmes constituent 40 % de la main-d'oeuvre rémunérée dans le monde, mais représentent moins de 15 % des dirigeants syndicaux;
- 50 % des travailleurs/euses occupent un emploi précaire ou irrégulier, dont la plupart sont des femmes;
- Le chômage est plus élevé parmi les femmes et moins de 70 femmes sont actives économiquement pour 100 hommes;
- 90 % des 230 millions de migrants dans le monde quittent leur pays d'origine en quête de travail;
- Le chômage des jeunes s'élève à environ 12 % à l'échelle mondiale – deux fois plus élevé que celui des travailleurs/euses plus âgés; et
- 40 % de l'économie mondiale est informelle.

L'enjeu central est la croissance syndicale – organiser tous les travailleurs/euses, y compris ceux/celles au-delà de nos domaines d'action traditionnels pour veiller à ce que nous disposions du pouvoir démocratique pour réaliser les droits et façonner un monde garantissant un travail équitable et abondant.

À cette fin, la CSI et ses organisations affiliées défendront le rôle central de la négociation collective et du dialogue social, qui s'avèrent indispensables à la démocratie, au développement économique et à la cohésion sociale. La négociation collective aux niveaux national et sectoriel garantit la protection des droits des travailleurs/euses. La capacité des syndicats nationaux à négocier avec les employeurs et à influencer sur les politiques gouvernementales est essentielle pour garantir le pouvoir des travailleurs/euses.

Même lorsque des lois et pratiques antisyndicales privent les travailleurs/euses de leurs droits syndicaux, le syndicat demeure leur voix et lutte pour défendre leurs intérêts.

L'action climatique

Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte.

L'action climatique n'est pas négociable. Au vu du niveau des émissions de carbone dans l'atmosphère le plus élevé de l'histoire, l'humanité entre en terrain inconnu, vivant bien au-delà des limites que la planète peut supporter. Les possibilités de stabiliser les hausses de température moyenne à moins de 2° C deviennent dangereusement faibles. En l'absence de mesures urgentes, une augmentation moyenne de 4° C ou plus au tournant de ce siècle entraînera même davantage de destructions et de morts de millions de personnes dans le monde entier.

Il y a une voie à suivre pour assurer la survie, mais les gouvernements doivent avoir le courage de l'emprunter.

La CSI soutient l'impératif moral de préserver une planète habitable et de tirer parti des emplois qu'une action climatique peut garantir. Nous demandons un engagement en faveur d'une « transition juste », basée sur le dialogue social, du lieu de travail au niveau national, garantissant des compétences vertes et une protection sociale. Pour ce faire, nous oeuvrerons pour une norme de l'OIT qui oriente l'action des gouvernements et des employeurs. Nous oeuvrerons également pour assurer que le capital de nos travailleurs/euses soit de plus en plus investi dans l'économie réelle, notamment dans la transformation industrielle et de nouveaux emplois verts.

Tous les emplois doivent être plus propres si nous voulons écologiser notre économie et le travail décent doit être au coeur de cette transformation.

Alors que le monde se prépare à conclure un accord mondial sur le climat avant le nouveau délai fixé au mois de décembre de 2015, la CSI mobilisera ses membres et leurs communautés pour réclamer un accord ambitieux et contraignant.

Amener les gouvernements à assumer leurs responsabilités en matière de climat constitue une priorité majeure, tout comme garantir que nous vivions en respectant les frontières planétaires et que les questions essentielles de la sécurité alimentaire, de la sécurité énergétique et de l'eau soient traitées.

La paix et la démocratie

Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI : « **Nous sommes également alarmés par l'incapacité du monde à résoudre les conflits inextricables. Je tiens tout particulièrement à mentionner l'occupation de la Palestine et à nous rappeler, de manière formelle, la demande formulée à Vancouver, à savoir la recherche d'une paix globale entre Israël et la Palestine sur la base d'un accord garantissant la coexistence dans des conditions de sécurité de deux États souverains indépendants. Un regain d'attention et de soutien à l'échelle internationale, en tant que priorité absolue et urgente, est nécessaire pour y parvenir.** »

La CSI s'engage à défendre un monde exempt d'armes de destruction massive, où les Nations unies seraient capables de prévenir des conflits dans et entre les pays. Lorsqu'une menace imminente pèse sur la paix, la priorité doit être accordée à une action collective à travers le Conseil de sécurité des Nations unies plutôt qu'à une intervention unilatérale.

La paix et la démocratie sont basées sur:

- la pleine application du droit international et le rejet du « double langage » basé sur les intérêts nationaux ou géopolitiques;
- la justice sociale moyennant la pleine mise en œuvre des Conventions fondamentales de l'OIT dans chaque pays et dans les accords internationaux, y compris les accords commerciaux.

Les armes de destruction massive font peser une menace grave et actuelle sur l'humanité. La CSI oeuvrera, de concert avec ses alliés de la société civile, pour veiller à ce que tous les pays ratifient et mettent

en œuvre le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, notamment lors de la Conférence d'examen du TNP en 2015. Nous appelons à des négociations urgentes sur un traité visant à interdire l'emploi, la fabrication, le stockage et la possession d'armes nucléaires, comme première étape vers leur éradication totale. Nous œuvrerons, en outre, pour assurer la réglementation du commerce des armes légères et montrer comment des centaines de milliards de dollars consacrés aux dépenses militaires doivent être mieux investis afin de répondre aux besoins vitaux d'emplois et de développement durables.

La migration doit être laissée au libre choix de toute personne et peut être nécessaire pour échapper à la guerre, à la dictature, à l'esclavage ou à la pauvreté. Les politiques migratoires doivent relever de la responsabilité des Nations unies et être, dès lors, basées sur une approche fondée sur les droits, conformément aux principes de l'OIT. Tout migrant devrait avoir le choix de rester dans son pays d'origine, où le plein emploi, le travail décent et la protection sociale sont garantis, ou, alternativement, avoir accès à la citoyenneté dans un autre pays de son choix. Le monde a besoin d'investissements qui offrent des possibilités dans tous les pays, et non pas de murs qui divisent les populations et les privent de la possibilité de construire un avenir décent.

La CSI se tient aux côtés de toutes et tous nos camarades engagés dans les luttes pour la libération et le combat pour la démocratie et les droits humains, notamment au Bahreïn, au Bélarus, en Chine, en Égypte, aux Fidji, à Hong Kong, en Libye et en Tunisie.

La CSI dénonce les souffrances du peuple sahraoui qui se poursuivent depuis un demi-siècle et exhorte toutes les parties concernées par le conflit du Sahara occidental à rechercher de toute urgence une solution juste, durable, acceptable, négociée sous les auspices des Nations unies et fondée sur les principes de la liberté et de la démocratie.

La CSI devrait accorder de l'attention aux actions visant à mettre fin au conflit frontalier, inachevé, entre l'Érythrée et l'Éthiopie et à rétablir des relations pacifiques et la confiance entre les deux populations actives fraternelles.

Nous dénonçons l'occupation de la Palestine par Israël et nous nous mobiliserons en faveur d'une paix juste et durable entre Israël et la Palestine, conformément à la légitimité du droit international et en particulier des Résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies.

http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/2CO_09__Democratie_paix_securite_UNU_-_213-2.pdf

Nous appelons à:

- La fin de l'implantation des colonies de peuplement israéliennes illégales et le démantèlement des colonies existantes;
- Le retrait d'Israël de tous les territoires palestiniens, sur la base des frontières du 4 juin 1967; et
- Le démantèlement du mur de séparation illégal.

Ces demandes soutiendront l'équité, la justice et l'instauration d'une paix globale, confirmant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un État palestinien libre et indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Nous soutenons, en outre, les demandes de paix et de sécurité exprimées par nos peuples dans des nations dévastées par des conflits, notamment l'Afghanistan, la Guinée, Haïti, l'Irak, le Mali, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, la Syrie et l'Ukraine, ainsi que ceux en proie à l'oppression en Iran, au Swaziland et au Zimbabwe.

Par ailleurs, nous déplorons le déni des droits, en particulier les atteintes à la liberté syndicale et les actions antisyndicales. Nous lutterons pour mettre un terme à l'impunité en Colombie, au Guatemala et en Turquie, ainsi qu'à l'esclavage au Qatar, en Arabie saoudite et dans d'autres nations.

Nous condamnons la division de longue date de Chypre, membre de l'UE, et nous appelons toutes les parties concernées à redoubler d'efforts pour parvenir rapidement à une solution viable et juste au problème chypriote, qui réunifierait le pays et rétablirait la paix et la stabilité dans la région méditerranéenne du Sud-Est, en particulier, améliorant les relations entre les pays voisins, à savoir Chypre, la Grèce et la Turquie. En outre, la CSI se félicite du lancement d'un nouveau cycle de négociations, en février dernier, sous les auspices du secrétaire général de l'ONU, en vue d'un règlement global et encourage les deux dirigeants chypriotes à agir avec détermination pour répondre aux attentes des travailleurs/euses et de la population de Chypre concernant un avenir commun pacifique et sécurisé en parvenant à une solution basée sur toutes les résolutions pertinentes de l'ONU, et conformément aux principes régissant l'établissement de l'UE.

Nous continuerons de nous opposer à l'oppression et à la discrimination fondée sur la religion, la couleur, la nationalité, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le genre, l'opinion politique, l'origine sociale, l'âge ou le handicap, et nous encouragerons les organisations affiliées à la CSI à défendre les travailleurs/euses victimes de cette discrimination.

Conclusion

La CSI est déterminée à renforcer le pouvoir des travailleurs/euses pour façonner des sociétés et des économies socialement équitables.

Le mouvement syndical fait la différence à l'échelle mondiale: pour les travailleurs/euses domestiques, pour les travailleurs/euses pris au piège de l'esclavage moderne au Qatar et ailleurs dans le monde, en affrontant le pouvoir des entreprises, en formalisant le travail informel, en organisant les migrants par-delà les frontières, en établissant une protection sociale, en garantissant des conventions collectives solides et des salaires minimums, en instaurant de nouveaux droits et en défendant les droits fondamentaux existants en droit et dans la pratique. Nous sommes au premier plan de la lutte pour la justice climatique.

Nous devons prendre appui sur ces réalisations, au moyen d'une action syndicale unifiée et mondiale, afin de mettre en place un système social et économique démocratique et progressiste pour tous les citoyens du monde.

Ce Congrès élaborera les cadres d'action pour garantir:

- la croissance syndicale;
- des emplois durables, des revenus sûrs et la protection sociale; et
- les droits fondamentaux.

L'incertitude à laquelle est confrontée la population provoque la colère et réduit à néant tout espoir. Nous exigeons un plan et un espoir. Des emplois, des emplois et encore des emplois – un travail décent soutenu par un cadre mondial des droits.

Nous avons une vision d'un avenir prometteur pour les travailleurs/euses et leur famille, façonné par un mouvement syndical mondial fort. Ce mouvement peut organiser et mobiliser ses nombreux membres pour bâtir un front uni contre les intérêts particuliers du capital et des marchés non réglementés.

Pour s'en donner les moyens, il faut repenser le fonctionnement du mouvement syndical mondial et renforcer son efficacité. Nous devons construire un mouvement syndical inclusif et participatif, qui réponde aux problèmes des travailleurs. Ceci implique aussi de démocratiser et de décentraliser le fonctionnement du syndicalisme international en permettant à tous les secteurs professionnels et à tous les niveaux de représentation de s'exprimer dans le respect du pluralisme syndical.

La CSI est fière de son mouvement mondial inclusif de travailleurs et de travailleuses et nous nous tiendrons à leurs côtés ainsi qu'à ceux de leur famille, tout en renforçant le pouvoir des travailleurs/euses en vue de consolider la démocratie et la liberté, de revendiquer des droits et de négocier collectivement un monde socialement équitable.

La déclaration du Congrès définit le cadre d'action de la CSI jusqu'en 2018 et prend pour programme stratégique plus large les résolutions de Vancouver que le Congrès a réaffirmées.